

La politique Étrangère



- ❑ Le maintien de la paix est un élément important de la politique étrangère du Canada et de sa contribution au système de sécurité multilatéral. Le Canada a participé à la majorité des missions de maintien de la paix autorisées par le Conseil de sécurité des Nations Unies.
- ❑ Le Canada est fier de l'apport de ses activités de maintien de la paix à la paix et à la sécurité internationales. Plus de 100 000 Canadiens ont servi dans plus de 40 missions différentes depuis 1949. Les opérations de paix et de sécurité de l'ONU représentent la majorité des engagements militaires du Canada à l'étranger.
- ❑ Dans le passé, le maintien de la paix a surtout été une activité militaire. La participation canadienne aux missions internationales de maintien de la paix comprend toutefois des organisations aussi diversifiées que la GRC, Élections Canada et la Croix-Rouge canadienne.
- ❑ Le Canada contribue aussi à la « consolidation de la paix », qui consiste à rétablir une vie normale après les bouleversements provoqués par un conflit. Au Rwanda, par exemple, les forces canadiennes ont ouvert des aéroports et aidé à rétablir des communications vitales. En Haïti, la GRC a dispensé des services de formation pour aider à transformer la police locale en une force professionnelle capable d'exercer son activité dans une société démocratique.
- ❑ Le Canada a été à l'avant-garde des efforts déployés pour relever les nouveaux défis du maintien de la paix sur la scène internationale. Ainsi, le gouvernement canadien a, en 1994, mis sur pied le Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation au maintien de la paix. Situé sur le site d'une ancienne base militaire à Clementsport, en Nouvelle-Écosse, le Centre enseigne les aspects théoriques et pratiques du maintien de la paix.
- ❑ En 1996, les ministres des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ont lancé l'Initiative canadienne de consolidation de la paix. Ce programme aide à coordonner les activités canadiennes de consolidation de la paix et à renforcer l'apport du Canada aux activités de la communauté internationale à cet égard.